

PRESTATIONS PROPOSÉES

L'interface est une personne qui traduit les échanges et assure la communication entre des personnes entendantes et des personnes sourdes, utilisant divers modes de communication (Langue des Signes Française, Français Signé, Labialisation...). L'interface retransmet le discours de chacun des locuteurs.

En fonction du niveau de communication de la personne sourde, il peut parfois reformuler une partie du discours, sans en altérer le sens. Selon les aptitudes de la personne, l'interface veille à utiliser des stratégies adaptées et progressives afin qu'elle devienne autonome et pleinement actrice de son parcours. **L'interface rend accessible un discours, des échanges et adapte la transmission du message.**

Nos interfaces de communication sont disponibles du **lundi au vendredi de 8h00 à 20h00.**

Types d'interventions :

1. Langue des signes française (LSF)
2. Reformulation en français signé
3. Prise de notes
4. Reformulation orale (aide à la compréhension des échanges, discours...)

QUI PEUT SOLLICITER LE SERVICE ?

Les professionnels et les particuliers, personnes signantes et non signantes, quel que soit leur niveau.

SECTEUR D'INTERVENTION

Guadeloupe, Martinique et Guyane.

PROFIL, CADRE ÉTHIQUE

Les interfaces sont titulaires au minimum d'un BAC +3 et d'un niveau B2 en Langue des Signes Française (LSF).

L'interface ne se substitue pas à la personne qu'il traduit : il ne porte pas de jugement et n'exprime pas son avis. Il est soumis à la discrétion professionnelle, et n'émet aucune opinion personnelle sur ce qui peut se dérouler pendant le temps d'intervention.

MODALITÉS DE RÉSERVATION

- **Délais de réservation** : 10 jours minimum
- **Confirmation de l'intervention** : Après le retour du devis signé

- **Préparation** : pour toutes les prestations, les interfaces ont besoin de préparer leurs interventions en amont. Afin de fournir un travail de qualité, il vous sera demandé des informations précises sur la situation.
 - Exemples : objet du rendez-vous, éléments de contexte, lexique spécifique, diaporama, noms des interlocuteurs, etc.
 - Toute information transmise servira uniquement de support de travail au professionnel. La confidentialité est assurée !
- **En cas d'annulation** dans un délai inférieur à 48h, la prestation sera facturée.

MAJORATIONS TARIFAIRES

En plus des frais de déplacement, nos services peuvent être amenés à être majorés.

- Du lundi au vendredi avant 8h et après 20h : majoration de 50 %
- Le samedi : majoration de 50 %
- Le dimanche et jours fériés : majoration de 100 %

Suivant la nature et la durée de la prestation, il peut être nécessaire de positionner 2 professionnels (tarifs proportionnels au nombre de professionnels mobilisés).